

RÉSULTATS DU DÉPISTAGE DENTAIRE

Cher(s) parent(s),

Votre enfant, _____, a été vu par l'hygiéniste dentaire de santé publique pour le dépistage dentaire. Voici les résultats de cette rencontre :

- Votre enfant est admissible aux services dentaires **gratuits** offerts par la santé publique. Pour connaître ces services, veuillez lire le feuillet d'information ci-joint. Pour **accepter ou refuser** la participation de votre enfant, vous devez remplir la dernière page (recto-verso) et la retourner au responsable du groupe de votre enfant.
- Votre enfant n'est pas admissible aux services dentaires offerts par la santé publique, car il ne répond pas aux critères du programme. Continuez vos visites régulières chez le professionnel dentaire.
- Un problème dentaire a été observé pour une ou plusieurs dents. Il est recommandé de consulter votre dentiste prochainement. Certains services, comme les examens, les radiographies et les réparations (plombages), sont gratuits pour les enfants de 9 ans et moins. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site Internet de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

Commentaires :

Seul le dentiste peut confirmer la présence d'une carie dentaire. Les services offerts par la santé publique ne remplacent pas les visites régulières chez le professionnel dentaire.

Pour en savoir plus, communiquez avec l'hygiéniste dentaire de santé publique.

Hygiéniste dentaire de santé publique			
Nom	Ind. rég.	N° de téléphone	N° de poste
Établissement			
Courriel			